

DEPARTEMENT
VOSGES
CANTON
LE VAL-d'AJOL
COMMUNE
LE VAL-d'AJOL

ARRÊTE n° 249 / 2025

OBJET :

Le Maire du Val-d'Ajol,

REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION A L'OCCASION DE TRAVAUX

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-4,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant les travaux de voirie Place de l'Eglise et Rue du Dévau (RD23),

ARRÊTE:

ARTICLE 1° - A compter du lundi 01 décembre 2025 au jeudi 04 décembre 2025, la circulation de tous véhicules sera neutralisée sur la RD23 du numéro 5 Place de l'Eglise jusqu'au numéro 1 Rue du Dévau. Le stationnement sera interdit au droit du chantier.

Une déviation sera mise en place pour les véhicules venant de :

- Remiremont en direction de Fougerolles : Grande Rue (RD23) – Pont Cherreau – Rue de Plombières (RD20) – Rue du champ de Foire – Rue du Dévau (RD23).
- Plombières en direction de Fougerolles : Rue de Plombières (RD20) – Rue du champ de Foire – Rue du Dévau (RD23).
- Fougerolles en direction de Plombières ou Remiremont : Rue du Dévau (RD23) – Rue du champ de Foire – Rue de Plombières (RD20)

Ces prescriptions seront levées à l'avancement du chantier.

ARTICLE 2° - La signalisation nécessaire aux prescriptions du présent arrêté sera mise en place, entretenue et surveillée par l'entreprise TRB en charge des travaux.

ARTICLE 3° - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val-d'Ajol et Monsieur le Gardien de Police Municipale seront chargés de l'application des dispositions édictées par le présent arrêté.

ARTICLE 4° - Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- . Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie du Val d'Ajol,
- . Monsieur le Gardien Principal de Police Municipale,
- . Monsieur le Chef des Services Techniques Municipaux,
- . Monsieur le Chef de Centre de Secours des Pompiers du Val d'Ajol,
- . Service départemental d'incendie et de secours des Vosges,
- . Conseil Départemental des Vosges Centre d'exploitation de REMIREMONT,
- . SICOVAD

LE VAL-D'AJOL, le 19 / 11 / 2025



Le Maire,

Thomas VINCENT



